

la multiplication sur Terre des holocaustes (massacres industriels) pousse à en chercher les causes profondes. Le plus banalisé, et sans doute le plus ancien, des holocaustes, celui des animaux, est peut-être le premier, dont la légalité juridique légitime au fond les autres.

Je ressens souvent les tortures et les massacres infligés sans remord aux animaux comme une des racines importantes des tortures et des massacres infligés sans remord à des humains, comme si le mépris absolu de certains être vivants et sensibles rendait possible – et donc prévisible – le mépris absolu de n’importe quel être vivant et sensible, et donc nos semblables : dans un tel système juridique d’impunité pour les crimes contre les animaux, il suffit à un homme malveillant d’animaliser ceux dont il veut se débarrasser pour légitimer les pires horreurs.

Parmi les actions que nous pourrions entreprendre de façon radicale (c’est-à-dire en prenant les problèmes à la racine), il y a le statut juridique que les hommes (animaux humains, armés) donnent aux bêtes (animaux non humains, désarmés).

Une pétition lancée par l’association « 30 millions d’amis » demande au législateur (mais si, vous savez, l’assemblée d’animaux humains « élus » par leurs semblables pour observer et comprendre « la volonté générale », pour ensuite la retranscrire en « lois »), une pétition demande au législateur, donc, de modifier notre Code civil pour cesser de considérer les animaux comme des « meubles ». En droit, la définition des biens meubles est négative : sont meubles tous les biens non immeubles, et les animaux en font partie, pour l’instant. La pétition demande formellement que les animaux non humains ne soient plus qualifiés juridiquement de meubles, mais plutôt d’êtres vivants sensibles.

Pour un nouveau statut juridique de l’animal - Pétition :

<http://www.30millionsdamis.fr/jagis/signer-la-petition/je-signe/22-pour-un-nouveau-statut-juridique-de-lanimal/>

Il est possible que la possibilité même de chosifier les animaux soit un obstacle logique puissant qui nous empêche depuis des millénaires de nous protéger contre les tueries, en rendant légitimes et non criminelles certaines tueries.

Il est donc possible que déchosifier les animaux soit un chemin qui nous conduise progressivement à déchosifier les hommes VRAIMENT.

Je dis *possible* pour être prudent, mais je pense plutôt *probable*.

Rappel (voir tout le fil de commentaires) des tortures que nous sommes capables, sans remord ni peine, d’imposer en masse à nos compagnons de vie sur terre, les animaux, nous autres humains soi disant supérieurs en dignité :

[Le coup de poing dans la figure du film Earthlings \(Terriens\). Le sort que les animaux « hommes » réservent aux autres terriens — l’abus de pouvoir généralisé, cruel et industriellement quotidien — est un traitement digne des nazis.](#)

